



MRC DE L'ÉRABLE

OFFRE D'EMPLOI

CONSEILLER(ÈRE) EN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

DESCRIPTION DE L'ORGANISATION

Située dans la région Centre-du-Québec, la MRC de L'Érable regroupe 10 municipalités. D'une superficie de 1 287,86 km² et comptant près de 23 500 citoyens, le territoire peut compter sur une belle dynamique rurale et urbaine.

La MRC emploie plus d'une soixantaine d'employés passionnés et dévoués à la région de l'Érable et est à la recherche d'un(e) conseiller(ère) en aménagement.

DESCRIPTION DU MANDAT

Sous la supervision du directeur de l'aménagement du territoire, la personne titulaire du poste a la responsabilité de voir à l'aménagement et à la planification du territoire par le développement de différents outils et d'assurer un rôle-conseil en aménagement du territoire. Elle assure également l'élaboration de la stratégie en matière d'habitation et de capacité d'accueil.

Dans le cadre de ce mandat, elle s'assure d'élaborer un plan d'action régional de développement d'habitation et de le coordonner de concert avec les partenaires concernés. Le mandat s'inscrit dans le cadre d'un projet régional visant l'optimisation de la capacité d'accueil du territoire notamment en réponse aux impacts du développement de la filière batterie dans la région du Centre-du-Québec.

À la MRC de L'Érable, la collaboration est au centre du développement professionnel. Être employé(e) à la MRC, c'est aussi bénéficier d'une conciliation travail et vie personnelle imbattable, c'est-à-dire une flexibilité d'horaire, plusieurs congés mobiles, sans compter les congés du vendredi après-midi!

COORDONNÉES

Seules les candidatures retenues seront contactées. Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leur curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation à l'adresse suivante : emploi@erable.ca

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

De façon non limitative, le titulaire du poste aura à :

- Assurer la concertation des acteurs concernés par l'enjeu du manque d'habitation et des autres problématiques liées à la capacité d'accueil (ex. : garderies, écoles, etc.) ;
- Mettre en place, animer et coordonner les travaux d'un comité en lien avec l'habitation et la capacité d'accueil du milieu ;
- Accompagner les municipalités locales pour connaître et répondre à leurs besoins en matière d'habitation et de capacité d'accueil ;
- Coordonner la réalisation d'un plan d'action territorial, à partir du portrait régional sur l'habitation et des besoins identifiés dans le milieu ;
- Concevoir des documents (guides, outils, règlements, etc.) à l'intention des municipalités locales pour les supporter dans le développement de nouvelles habitations ;
- Participer à la concertation régionale avec les autres MRC du Centre-du-Québec dans le cadre du chantier habitation ;
- Analyser la concordance de règlements municipaux avec le Schéma d'aménagement et de développement (SAD) ;
- Contribuer et collaborer à la révision du SAD et préparer les modifications lorsque requis ;
- Rédiger les règlements relatifs au SAD ;
- Contribuer à la mise en œuvre du Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH) ;
- Contribuer à la révision du Plan de développement de la zone agricole (PDZA) ;
- Contribuer à la révision de l'article 59 (CPTAQ) ;
- Préparer et assister aux consultations publiques relatives aux différents outils de planification territoriales ;
- Planifier, animer ou participer aux rencontres des comités (interne et externe), assurer leur fonctionnement et la rédaction de certains procès-verbaux ;
- Rédiger et réviser les plans et règlements d'urbanisme ainsi que leurs modifications et les études inhérentes ;
- Collaborer à la rédaction des rapports et formuler des avis et recommandations sur des dossiers prioritaires de la MRC ;
- Soutenir les inspecteurs municipaux dans l'application de la réglementation en urbanisme ;
- Contribuer à l'élaboration et la mise en œuvre de plans, politiques et stratégies que la MRC projette se doter ou réviser, ayant rapport à l'aménagement du territoire, au développement et à l'environnement ;
- Soutenir les municipalités et les promoteurs dans les dossiers d'aménagement du territoire et de développement ;
- Représenter la MRC au sein de certains organismes régionaux et gouvernementaux ;
- Agir à titre de personne-ressource auprès des élus de la MRC, des municipalités locales et des professionnels de la MRC ;
- Accomplir toutes autres tâches en lien avec le poste.

PROFIL DU POSTE

Formation et exigences requises

- Détenir un baccalauréat en géographie, en urbanisme, en aménagement du territoire ou dans un domaine équivalent.
- Détenir un minimum de 3 ans d'expérience dans un poste similaire ;
- Expérience dans le domaine municipal constitue un atout majeur ;
- Être membre de l'Ordre des urbanistes du Québec et/ou membre AARQ ;
- Connaissance des différentes lois applicables et orientations gouvernementales en aménagement du territoire ;
- Connaissances en géomatique (ESRI, QGIS, TNT-Mips, et autres) ;
- Bonne connaissance de la Suite MS Office ;
- Excellente maîtrise du français tant à l'oral qu'à l'écrit.

Compétences recherchées

- Esprit de synthèse et compréhension générale et globale d'un territoire et de ses différentes dimensions ;
- Esprit d'innovation et de créativité ;
- Démontrer un grand sens de l'autonomie ;
- Capacité à interagir avec différents intervenants (capacité à bien vulgariser) ;
- Travailler avec diplomatie et discrétion.

CARACTÉRISTIQUES DU POSTE

Statut de l'emploi : Permanent à temps plein (35 heures par semaine) ;

Lieu de travail : Plessisville

Entrée en poste : Dès que possible

Salaire : Selon la politique en vigueur (entre 66 401 \$ et 81 348 \$)

Conditions de travail :

- Horaire flexible ;
- Gamme complète d'assurance collective ;
- Régime de retraite à prestations déterminées ;
- Télétravail en mode hybride possible ;
- 8 jours de congés mobiles annuellement ;
- Politique de vacances intéressante ;
- Ambiance de travail favorable à l'épanouissement professionnel et personnel et club social ;
- Centre administratif neuf.